



Le Directeur général

Paris, le 20/09/2010

Seul le prononcé fait foi

**Interventions Vincent CHRQUI,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique
au colloque du 20 septembre
La France et l'Europe face à la crise économique**

Je voudrais tout d'abord saluer et remercier l'ensemble de nos intervenants de la matinée et la richesse des analyses qu'ils ont bien voulu partager avec nous.

J'en retiens une observation : c'est que nous vivons au fond deux crises.

La première, chronologiquement, est celle du surendettement privé, liée à des déséquilibres d'épargne à l'échelle mondiale, et que seule une **réponse internationale**, notamment par la surveillance bancaire, permettra d'endiguer.

La seconde crise, qui vient en conséquence de la crise bancaire et financière, est celle de la dette souveraine. Les réponses qu'elle appelle sont d'un autre ordre, et surtout elles doivent tenir compte à la fois de la coordination entre les pays – avec ses atouts et aussi ses limites – et de la situation et l'histoire de chaque Etat. **Les pays européens qui partagent une même monnaie doivent ainsi collaborer pour faire émerger un consensus, tout en respectant la spécificité de chaque pays.**

Les conditions de la sortie de crise dépendront de plusieurs facteurs mais l'un d'entre eux est primordial. Il s'agit des **anticipations des individus sur la résilience de notre système économique et social** : les bases de la confiance en l'avenir sont-elles durablement affectées ou bien sommes-nous capables de nous projeter pour entreprendre et investir ? Sachant, bien sûr, que la confiance n'est pas une sorte de capital qui serait fixé une fois pour toutes, mais qu'il dépend aussi de l'attitude des gouvernements et de la perception qui en résultera, selon que les pouvoirs publics seront considérés comme suffisamment crédibles dans leurs efforts de redressement.

Voilà pourquoi cet après-midi s'organisera dans un premier temps autour d'un sondage TNS SOFRES mené auprès des opinions de 6 pays européens (rendant compte de la perception par les individus de l'impact de la crise et de leur manière d'envisager la sortie de crise selon les atouts et handicaps de leurs propres pays) et dans un second temps d'une analyse des options nationales pour sortir nos finances publiques et nos économies de la crise.

Cette étude montre que les Français sont inquiets de la crise et en comprennent la gravité (mais ils se montrent souvent relativement pessimistes dans les enquêtes...) mais il traduit aussi, sans doute de manière plus surprenante, une certaine orthodoxie dans les réponses à apporter (redressement des comptes publics). Les opinions sont donc prêtes à assumer le coût partagé des ajustements.

A la suite de la présentation de cette enquête, **Luc Ferry** nous livrera son analyse sur la manière dont la crise « colore » les réactions des Français : est-il possible, pendant quelque temps, de mettre de côté nos différences pour affronter ensemble un défi auquel nous sommes tous confrontés ? Ou, au contraire, la situation met-elle à jour plus crûment que jamais des tensions existantes au sein de notre société ? Au-delà même de la crise, ce sont des questions auxquelles nous avons besoin de donner des réponses collectives, si nous voulons construire ce que Luc Ferry appelle une éthique de la mondialisation.

La façon dont les pays négocient leur sortie de crise (au plan économique et au plan moral !) sera décisive pour leur solidité financière mais surtout pour leur potentiel de croissance et leur compétitivité à venir. Chacun pressent que cette sortie sera inégale selon les pays et que la hiérarchie des pays performants peut-être modifiée par la crise. La France doit composer avec des atouts et des handicaps :

- **Les atouts proviennent d'abord du fait que la France** présente une situation financière des agents privés parmi les meilleures du monde développé. La reprise des mauvaises dettes et la politique de reprise par les Etats de l'excès d'endettement privé a ainsi coûté moins cher (et coûtera moins cher à l'avenir) que dans la plupart des autres pays. La France n'a donc pas de handicap de départ supérieur aux autres, au contraire. De surcroît, ses tendances démographiques lui permettent d'envisager l'équation budgétaire de long terme avec plus de facilité. Ces points apparaissent bien dans la comparaison internationale réalisée dans les notes préparées par le CAS en préalable à nos travaux d'aujourd'hui.

- **La France doit cependant redresser ses finances publiques (comme beaucoup de ses voisins) : sur ce point Jean-Philippe COTIS nous éclairera sur la situation actuelle et les perspectives à moyen terme. La France doit aussi, et ceci de manière particulièrement nette par rapport aux autres pays européens, progresser en terme de pilotage contra-cyclique** de ses finances publiques, de manière à aborder les creux conjoncturels dans une position budgétaire relativement plus confortable. En première analyse ce défaut ne joue pas de manière structurelle sur les performances de l'économie ; en réalité nous savons qu'il n'en est pas tout à fait ainsi : les récessions produisent des effets destructeurs sur le capital humain et le potentiel d'innovation qui ne sont pas compensés en phase de reprise... et aboutissent à une érosion de la croissance potentielle.

La France devra redresser ses finances publiques et améliorer son pilotage budgétaire, mais pour cela, plusieurs voies existent... et le choix entre ces voies sera déterminant pour sa capacité à retrouver une croissance durable, comme le montrera Christian de BOISSIEU :

- La restauration de finances publiques soutenables peut s'appuyer sur **les dépenses ou les recettes**. Il est clair que l'ajustement devra passer de manière exclusive ou principale par les dépenses, compte tenu à la fois des expériences du passé (les pays qui ont réussi des ajustements budgétaires significatifs importants ont joué surtout sur les dépenses) et de la situation particulière de la France (haut niveau de prélèvements obligatoires).
- **Les dépenses d'avenir ne doivent pas être sacrifiées**, ce qui suppose une véritable stratégie budgétaire et non des choix « au fil de l'eau ».
- **Le rythme de l'ajustement devra être soigneusement dosé**. Consolider trop vite menace certes la croissance de court terme... mais trop lentement nuit au rétablissement d'un climat de confiance nécessaire à l'investissement et à la croissance.

Sur ce dernier point en particulier, nous bénéficierons de l'analyse de Gilles CARREZ, que nous accueillons à quelques jours du début de l'examen du projet de loi de finances.

Le renforcement de la position française en sortie de crise passe aussi par la réaffirmation du couple franco-allemand (présentation de Monsieur Helmut HERRES qui représente le ministère des finances allemand). A ce titre je voudrais insister sur trois points :

- Contrairement à ce qui est parfois dit, les stratégies budgétaires de nos deux pays ne sont d'ailleurs pas si éloignées : le plan de relance allemand était très important, sa politique de consolidation est ambitieuse mais elle reste graduelle et ne peut nullement être assimilée à une « thérapie de choc ».

- Si les deux plus grandes économies européennes s'accordent pour rétablir à terme, de manière crédible mais graduelle, la soutenabilité de leurs finances publiques, on peut envisager plus facilement que la politique monétaire reste relativement accommodante, ce qui constituerait un policy-mix idéal pour le moyen terme.
- La décision allemande qui a conduit les pouvoirs publics à inscrire dans la Loi fondamentale un mécanisme de « frein à la dette », qui entre en vigueur en 2011, fixe une nouvelle référence à l'aune de laquelle les performances des autres États européens vont être mesurées. Pour la France, c'est une invitation à prendre l'initiative à son tour dans ce domaine.

De ce point de vue, l'actualité est particulièrement riche. Ainsi, A l'occasion de la deuxième conférence sur le déficit le 20 mai dernier, le chef de l'Etat s'est prononcé en faveur d'une révision de la Constitution pour rendre obligatoire, pour chaque nouveau gouvernement, de fixer une trajectoire de réduction des déficits sur cinq ans avec un objectif d'équilibre. Michel CAMDESSUS a présidé un groupe de travail et rendu son rapport sur la meilleure manière de mettre en œuvre cet engagement : je suis particulièrement honoré et heureux qu'il soit présent parmi nous cet après-midi pour nous apporter son témoignage.

Ce point est évidemment crucial pour l'avenir de nos pays et il est d'ailleurs directement lié à nos échanges de ce matin sur la coordination européenne. Ma conviction est que la surveillance européenne – le *peer pressure* – est indispensable et qu'en même temps, il ne faut pas tout attendre uniquement d'un mécanisme de sanction européen, même modifié. Et cela pour deux raisons simples : la première (pratique) c'est qu'une révision du Traité ne semble pas à l'ordre du jour..., et la seconde (théorique) c'est que même quand on met en place des sanctions, c'est toujours avec l'espoir de ne pas s'en servir !

Je crois donc profondément que l'amélioration durable de nos mécanismes de pilotage passe par la qualité et la fermeté des engagements que prendront les différents pays européens. Les réponses apportées à la crise jusqu'ici montrent d'ailleurs que les Etats sont pleinement capables, face à une menace sérieuse, de répondre à la fois collectivement (plan de sauvetage) et individuellement (mesures d'ajustement) ; et je suis persuadé que cette démarche peut tout à fait rencontrer le soutien des opinions (voir le sondage dont vous prendrez connaissance dans quelques instants).

En tout état de cause, j'espère que ce colloque pourra contribuer à cette prise de conscience en aidant à la fois à clarifier les enjeux et à identifier les solutions. C'est l'espoir que je forme et c'est aussi la double mission assignée au Centre d'analyse stratégique, qui correspond bien, me semble-t-il, aux attentes qui peuvent être celles des deux ministres qui nous font l'honneur d'y participer : éclairer l'avenir, comme le fait Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, chargée de la prospective, et trouver les leviers d'un renforcement de notre économie même dans la période difficile que nous connaissons, ce qui est la tâche de Christine LAGARDE.

Au fond, si nous sommes réunis ici, c'est pour une mission à la fois simple à exprimer et redoutablement complexe : construire la France de l'après-crise, une France qui sera certainement, pour reprendre les mots de Paul Verlaine, ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre. A nous de tracer les contours de cette France de demain, il me semble que c'est une belle ambition : merci d'être venus aujourd'hui la partager avec nous.